

Les membres du Conseil de Surveillance

La composition du Conseil de surveillance est restée inchangée en 2017.

Une résolution approuvée par l'assemblée générale mixte du 17 juin 2013, a fixé à 40 K€ le montant global maximal par exercice des jetons de présence pouvant être alloués aux membres du Conseil.

Les critères d'allocation des jetons de présence reposent sur l'assiduité et sur la participation des membres du Conseil aux travaux et comités ainsi qu'à leur préparation.

M. Richard Caillat, Président du Conseil, perçoit au titre de son contrat de travail de « Directeur Conseil et Grands Comptes » au sein de HighCo, une rémunération annuelle composée d'une partie fixe de 286 K€ et d'une partie variable de 40 K€ maximum. Il ne perçoit pas de jetons de présence. Les autres membres du Conseil ont perçu, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2017, une somme totale de 38 K€.

Aucun membre du Conseil ne bénéficie actuellement d'attributions gratuites d'actions, ni de stock-options.

Les membres du Conseil bénéficient de la garantie responsabilité civile des mandataires sociaux (voir page 145).

Le 21 juin 2017, le Conseil a décidé de confier à M. Nicolas Butin une mission spécifique de réorganisation des Comités en 2017 et portant sur l'impact des changements de la réglementation et de la gouvernance, nécessaire compte tenu des évolutions récentes, et de le rémunérer à ce titre à hauteur de 20 K€.

Tableau n°3 : Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants (en K€)

Mandataires sociaux non dirigeants (Conseil de Surveillance)	Exercice 2017		Exercice 2016	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Richard Caillat – Président				
Jetons de présence	-	-	-	-
Autres rémunérations (1)	326	326	321	281
Nicolas Butin – Vice-président				
Jetons de présence	13	11	11	10
Autres rémunérations (2)	20	-	-	-
Nathalie Biderman – Membre				
Jetons de présence	6	5	5	5
Autres rémunérations	-	-	-	-
G.B.P. – Membre				
Jetons de présence	7	6	6	7
Autres rémunérations	-	-	-	-
WPP France Holdings – Membre				
Jetons de présence	5	5	5	2
Autres rémunérations	-	-	-	-
WPP 2005 – Membre				
Jetons de présence	7	8	8	7
Autres rémunérations	-	-	-	-
Total	384	361	356	312

(1) Au titre de 2017, M. Richard Caillat a eu une rémunération globale de 326 K€ (composée au titre de son contrat de travail d'une rémunération fixe de 286 K€ et d'une rémunération variable de 40 K€).

Au titre de 2016, il a eu une rémunération globale de 321 K€ (composée au titre de son contrat de travail d'une rémunération fixe de 281 K€ et d'une rémunération variable de 40 K€).

(2) Rémunération spécifique attribuée par le Conseil de surveillance à M. Nicolas Butin au titre d'une mission particulière réalisée en 2017.